



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



octobre 2012

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la dernière sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veilleagri.hautetfort.com/>).

NB : La veille prospective du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus non figé d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle du ministère.

Céline Laisney

Chargée de mission Veille, Centre d'études et de prospective

INTERNATIONAL

Stratégie agro-alimentaire de l'Irlande à l'horizon 2020

Le ministère de l'Agriculture irlandais a publié un bilan d'étape de son ambitieuse stratégie *Food Harvest 2020* de développement du secteur agricole et agro-alimentaire. En matière de développement agricole, l'Irlande mise sur ses exportations. La stratégie fixe trois objectifs globaux à l'horizon 2020 : une hausse de 33% de la production agricole en valeur, une hausse de 31% des exportations et une hausse de 40% de la valeur ajoutée. Elle mise également sur la durabilité environnementale de la chaîne de production, dans un but de différenciation sur les marchés internationaux. Pour cela, les entreprises peuvent adhérer à un schéma volontaire, *Origin Green*.

Cette stratégie avait été mise en place en 2010, au terme d'un processus transparent et participatif. Suite à une large consultation publique, dont l'ensemble des contributions sont en ligne, un Comité avait été mis en place pour élaborer des recommandations. Il était composé de représentants des organisations agricoles, de l'industrie, de la distribution, mais également des consommateurs, des organisations de défense de l'environnement, ainsi que d'économistes, banquiers et experts en finances publiques.

Le document de stratégie se décline en plus de 200 recommandations issues de ce Comité. L'originalité du processus réside aussi dans l'importance accordée au suivi de la mise en œuvre. Afin de responsabiliser les acteurs, ce suivi est assuré par le même Comité, qui chaque année produit un document d'étape et définit les actions prioritaires de l'année. Le document d'étape de 2012 indique que parmi les 200 recommandations, 4% ont été réalisés, 39% sont en bonne voie, 49% ont fait l'objet de premières mesures et 7% n'ont pas encore été entamées.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : <http://www.agriculture.gov.ie/agri-foodindustry/foodharvest2020/>

Global Food Security Index

L'*Economist Intelligence Unit*, en partenariat avec l'entreprise DuPont, a construit un index de sécurité alimentaire (*Global Food Security Index*) entendue au sens large, recouvrant les notions d'accessibilité (en termes de prix) et de disponibilité des produits, ainsi que de qualité sanitaire et nutritionnelle.

L'accessibilité comprend ainsi, entre autres, la part de budget consacrée à l'alimentation et les prix des produits alimentaires importés. La disponibilité est mesurée par la dépense publique en recherche et développement dans l'agriculture, l'état des stocks ou encore des infrastructures. Quant à la qualité, elle est reflétée notamment par l'existence de normes nutritionnelles, la disponibilité en micronutriments et le degré de diversification des régimes alimentaires.

Au total, 25 indicateurs ont été documentés et 105 pays classés selon cet Index. La France se situe à la 4^e place de l'index global et à la 2^e place pour la qualité sanitaire et nutritionnelle.

Rank		Score /100
1	United States	89.5
2	Denmark	88.1
3	Norway	88.0
4	France	86.8
5	Netherlands	86.7
6	Austria	85.6
7	Switzerland	83.7
8	Canada	83.4
9	Finland	83.1
10	Germany	83.0

Le rapport met en évidence des corrélations telles celle entre l'accès au financement pour les agriculteurs et la sécurité alimentaire globale. Cet index sera actualisé tous les trois mois pour prendre en compte les fluctuations de prix.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : <http://foodsecurityindex.eiu.com/>

San Francisco s'engage dans le développement de l'agriculture urbaine

Fin juillet, la ville de San Francisco a adopté un programme de soutien à l'agriculture urbaine, doté en propre de 120.000 dollars et d'un emploi à temps plein. Avec ce guichet unique, elle entend mieux coordonner ses interventions sur un domaine d'activité en pleine expansion, pour lequel elle dépense de l'ordre de 550.000 dollars par an. Un inventaire des parcelles cultivables doit être réalisé d'ici la fin de l'année, y compris les toits d'immeubles. La ville pourra ainsi définir un « Plan stratégique » pour l'agriculture urbaine et prioriser les projets en attente.

Cette décision fait notamment suite à la mise à jour du droit de l'urbanisme en 2011, avec la définition d'une *neighbourhood agriculture* (sur des micro-parcelles), d'une *large scale urban agriculture* (sur des lots de plus d'un acre, soit 0,4 ha) et d'un régime juridique favorable à la distribution-commercialisation des produits et précisant les règles de cohabitation avec les autres occupations du sol (notamment les habitations).

Ce Plan stratégique vise notamment à faciliter l'accès des *community gardens*, en manque d'espace, aux terrains municipaux. Les *community gardens* peuvent être comparés aux jardins ouvriers et aux jardins partagés français, en ce qu'ils procèdent d'une démarche d'animation sociale et d'insertion des minorités. Dans un contexte de crise économique, le jardinage de ville et l'auto-consommation de subsistance prennent une place croissante dans l'alimentation des ménages pauvres.

Florend Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : Mairie de San Francisco

http://www.sfbos.org/ftp/uploadedfiles/bdsupvrs/bosagendas/materials/bag071712_120404.pdf

PROSPECTIVE

La filière équine française à l'horizon 2030

Cet exercice de prospective a été initié par l'INRA et l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation), il y a deux ans, afin de déterminer quels pouvaient être les futurs possibles de la filière à l'horizon 2030. Un colloque a été organisé le 2 octobre pour en présenter les conclusions, et discuter les quatre scénarios potentiels d'ici 20 ans :

- Scénario « Tous à cheval »

Après une période de crise, le pouvoir d'achat s'améliore et permet aux classes moyennes d'accéder plus largement à ce loisir. L'équitation et les paris hippiques sont pratiqués par un nombre croissant de personnes.

- Scénario « Le cheval des élites »

La crise s'aggrave, renforçant l'aspect élitiste de la pratique de l'équitation. Le nombre global de chevaux diminue. Les difficultés économiques favorisent en revanche les jeux d'argent dont les paris hippiques.

- Scénario « Le cheval citoyen »

L'État contractualise avec des entreprises équestres. Les différents atouts du cheval sont mis en avant, en plus de l'équitation, et surtout l'entretien des espaces agricoles et les services communaux et à la personne, l'hippothérapie, l'éducation et la réinsertion. Les effectifs de chevaux augmentent.

- Scénario « Le cheval compagnon »

Le cheval est perçu comme un animal de compagnie et tout tourne autour de son bien-être. Les courses pouvant présenter un danger (sauts d'obstacles) sont ainsi interdites. La population de chevaux diminue, mais celle de chevaux « inactifs » (animaux de compagnie) augmente.

Enseignement commun aux scénarios, l'efficacité économique de la filière est largement questionnée. Tous les scénarios sont confrontés à des coûts de production des chevaux et des services équestres élevés en France, à une fiscalité peu favorable ainsi qu'à des problèmes d'organisation des entreprises et acteurs de la filière. Sans changement et réaction de l'interprofession, le développement de la filière, notamment pour ce qui concerne de nouveaux usages et activités risque d'être très dépendant de variations du contexte économique et d'offres étrangères plus compétitives.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : INRA <http://www5.paris.inra.fr/depe/Projets/Filiere-equine>

POLITIQUE AGRICOLE

Évaluation des politiques agricoles de l'OCDE

L'OCDE innove avec l'intégration, dans l'édition 2011 du rapport annuel de suivi-évaluation des politiques agricoles, de certains pays émergents : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Russie, Ukraine. Comme à l'accoutumée, l'analyse est centrée sur l'évolution de « l'estimation du soutien au producteur », ramené à la valeur de la production agricole. Du fait de la hausse des prix agricoles, l'année 2010 est marquée par une réduction mécanique de cet indicateur : 18 % en 2010 contre 22 % en 2009. À noter que les États-Unis se démarquent par un ratio aides / valeur de la production relativement bas, à hauteur de 7 %, ce qui s'explique en partie par le caractère anticyclique de la politique agricole américaine (niveau d'aides variable avec la conjoncture).

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Source : OCDE

<http://www.oecd.org/fr/agriculture/politiquesagricoles/suividelaideagricoleetevaluationdespolitiques/politiquesagricoles-suivietevaluation2011-paysdelocdeeteconomiesemergentes.htm>

Perspective pour les filières laitières en Allemagne

Après avoir publié en octobre 2010 une série de fiches thématiques relatives aux différentiels de compétitivité France / Allemagne pour les filières laitières, l'Institut de l'élevage vient de consacrer son dernier dossier *Économie de l'élevage* à l'Allemagne : *Les Allemagnes laitières. Voies divergentes et avenir contrastés*.

Cette synthèse souligne en effet des dynamiques bien distinctes pour les trois grandes zones laitières allemandes :

- des menaces à l'Est : la production avec des structures de très grande taille (21% de la collecte, moyenne de 150 vaches laitières, mais avec d'importantes disparités) est menacée par la difficulté de recrutement de main-d'œuvre et par la concurrence avec la production de céréales ;
- des atouts au Sud (60% des exploitations laitières, 33% de la collecte) : en dépit d'ateliers laitiers de taille relativement modeste (moyenne de 30 vaches laitières) et de coûts de production plus élevés que dans d'autres bassins, la production laitière bénéficie de débouchés bien valorisés ;
- dynamisme au Nord, soutenu par différents acteurs de la filière (banques, coopératives notamment).

Ce dossier permet aussi de mettre en avant des éléments transversaux des filières laitières allemandes :

- la production pourrait être menacée par la concurrence induite par le développement de la production de biogaz, qui a entraîné les prix du foncier à la hausse ; des difficultés pour avoir recours (pas uniquement à l'Est) à de la main-d'œuvre salariée et les évolutions des DPU pourraient fragiliser les éleveurs ;
- mais le secteur laitier bénéficie de politiques publiques avantageuses pour la filière, notamment pour la transmission des exploitations laitières dans le cadre familial et pour les investissements.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Source : *Économie de l'Élevage* <http://idele.fr/>

Les fiches thématiques d'octobre 2010 sur <http://www.inst-elevage.asso.fr/spip.php?article18970>

Information et affichage environnementaux dans le secteur alimentaire

Depuis une dizaine d'années, les initiatives d'information environnementale destinées à éclairer les décisions d'achats des consommateurs se développent. Si elles ont d'abord été initiées par des acteurs privés (en particulier les distributeurs), aujourd'hui les acteurs publics commencent à jouer un rôle plus actif et des processus expérimentaux sont actuellement en cours en France et au niveau de l'Union européenne. Le secteur agroalimentaire est particulièrement concerné par ces processus.

Afin de mettre en évidence les zones de convergence entre toutes les parties prenantes et d'identifier les points qui restent à débattre, l'Iddri et l'ambassade de la Nouvelle-Zélande à Paris ont organisé un atelier sur l'affichage environnemental dont un document synthétise les principaux points.

Il en ressort que, pour l'instant, l'affichage environnemental sert davantage à documenter les évolutions et améliorations des pratiques le long de la chaîne alimentaire qu'à modifier les comportements de consommation.

Les aspects méthodologiques (quels indicateurs retenir ?), l'accès aux données, la présentation la plus pertinente de cette information pour une meilleure compréhension du consommateur restent des questions très délicates. Elles renforcent la nécessité d'une expérimentation illustrant les écueils potentiels et les solutions possibles.

Source : IDDRI

<http://www.iddri.org/Publications/information-et-affichage-environnementaux-dans-le-secteur-alimentaire>

Comparaison des modèles alimentaires français et américains

Un cahier de recherche du Crédoc présente une comparaison entre l'enquête américaine NHANES (*National Health and Nutrition Examination Survey*) de 2007-2008 et celle du Crédoc *Comportements et consommation alimentaire en France, 2006-2007* (CCAF). Il en ressort qu'il n'y a pas de différence quantitative significative entre les deux pays (même quantité d'énergie ingérée), mais surtout des différences qualitatives.

Le modèle français se distingue en effet par des prises alimentaires moins fréquentes (3,9 par jour contre 5,5 aux États-Unis) et composées d'une plus grande variété d'aliments. La part de l'énergie apportée par les liquides est de 17 % aux États-Unis contre 10 % en France : les Américains consomment ainsi 4,5 fois plus de sodas et 3 fois plus de jus de fruits que les Français.

L'apport en glucides simples (présents également dans les confitures, les gâteaux, etc.) est nettement plus élevé aux États-Unis, tandis que la consommation de lipides est la même dans les deux pays (mais avec un apport plus important en acides gras saturés et en cholestérol en France). L'apport en fibres est plus important en France, en raison d'une plus forte consommation de fruits et légumes. Cependant, selon l'enquête Crédoc, la diversité alimentaire diminuerait en France chez les enfants, peut-être en lien avec la crise et des réductions de budgets alimentaires. À noter qu'il s'agit de moyennes masquant les écarts existant entre les groupes sociaux.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Sources : <http://www.cdc.gov/nchs/nhanes.htm>

Cahier de recherche du Crédoc <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C283.pdf>

Innovations en agroalimentaire : quelles attentes des consommateurs ?

Le SIAL 2012 propose, en partenariat avec TNS Sofres et XTC World Innovation, un regard croisé sur la demande et l'offre en matière d'innovation alimentaire, synthèse des études menées par TNS Sofres dans 7 pays (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne, Russie, États-Unis et Chine). Les consommateurs expriment des niveaux d'intérêt élevés pour des nouveaux produits en lien avec la « sophistication » (petits plaisirs, authenticité, terroir) notamment en France, Allemagne, Russie et Chine. En revanche, ils ont plus de mal à se projeter positivement sur des nouveaux produits apportant de nouvelles sensations (diversité de goûts, arômes, textures, couleurs) ou leur permettant de la créativité en cuisine.

Les tendances en lien avec la naturalité, le médical et le végétal constituent le second pôle de l'offre d'innovations alimentaires. De nouveaux produits déclinés sur des promesses de naturalité, simplicité ou mettant en valeur les origines, sont nettement attendus, quels que soient les pays. Les innovations relatives à la praticité (facilité à manipuler, gain de temps, consommation nomade) suscitent en revanche des niveaux d'intérêt moyens ou inférieurs auprès des consommateurs. De même, les innovations sur le thème de la forme (énergie, bien-être, beauté) suscitent des niveaux d'intérêt moyens ou en retrait. Les innovations en lien avec l'éthique (solidarité) sont actuellement minoritaires, mais génèrent de l'intérêt pour les consommateurs. Enfin l'écologie (moins d'emballage, réduction du gaspillage), de même que l'achat local, sont des attentes marquées en Europe mais aussi en Chine.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : SIAL

<http://www.sialparis.fr/Le-salon/L-actualite-du-SIAL/Quand-l-offre-et-la-demande-se-croisent>

Alimentation : des différences culturelles encore bien ancrées

Selon un sondage réalisé par Monster auprès de 17 302 salariés européens (dont 2422 français), la culture du déjeuner varie très sensiblement d'un pays à l'autre du continent. Les salariés d'Europe de l'Est sont les plus nombreux à prendre un vrai repas à table, une habitude notamment observée chez plus de 60 % des salariés tchèques. En France, 48 % des salariés prennent quotidiennement un vrai déjeuner à table, contre 34% des Européens en moyenne, et seulement 8 % des Suédois et 6 % des Danois. 24% des salariés français en profitent pour « faire une balade et manger un petit en-cas » et la même proportion se contente d'un sandwich au bureau (4% seulement sautent le déjeuner).

Cette enquête indique qu'à l'heure où la mondialisation semble entraîner une certaine uniformisation des modes de vie, la conception de l'alimentation demeure différente selon les pays, comme le montre également une étude TNS Sofres : plaisir essentiel en France et en Allemagne, elle s'impose avant tout comme une nécessité aux États-Unis ou encore en Russie. En France, Allemagne, Espagne et Russie, bien manger est associé à la recherche de diversité pour 6 consommateurs sur 10, ce qui est moins le cas en Grande-Bretagne (42 %), aux États-Unis (28 %) et en Chine (33 %). La convivialité est prisée en France et en Allemagne, beaucoup moins dans les pays anglo-saxons. Quant à la vision altruiste de l'alimentation ("faire plaisir aux autres"), elle inspire uniquement les consommateurs français et allemands et n'émerge dans aucun autre pays.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Sources : Monster

<http://www.coaching.monster.fr/vie-en-entreprise/equilibre-vie-travail/pause-dejeuner-des-salaries-europeens/article.aspx>

TNS-Sofres <http://www.tns-sofres.com/assets/files/2012.06.06-alimentationconceptions.pdf>

Changement climatique et prix des produits alimentaires

L'ONG Oxfam a publié une étude sur les conséquences du changement climatique, et notamment des « événements extrêmes » (sécheresses, inondations et vagues de chaleur), sur les prix de l'alimentation à l'horizon 2030. En effet, les recherches se sont focalisées jusqu'ici sur l'impact d'un changement climatique graduel, or, comme l'a montré la sécheresse dans l'Ouest américain cette année, un seul événement climatique extrême peut entraîner une envolée des cours très forte et très rapide.

L'étude, réalisée par l'*Institute of Development Studies*, se base sur le modèle d'équilibre général GLOBE. L'impact sur les rendements a été modélisé à partir des événements climatiques passés sur la période 1979-2009. Les projections centrales montrent que le prix moyen des produits de base pourrait doubler entre 2010 et 2030, et que les prix à l'export de plusieurs céréales connaîtraient de fortes hausses : + 177% pour le maïs, + 120% pour le blé, + 107% pour le riz raffiné.

Un scénario plus pessimiste est également envisagé, en cumulant d'autres facteurs de volatilité comme des politiques inadaptées (restrictions à l'exportation).

Selon cette étude, le monde deviendrait encore plus dépendant des exportations américaines de blé et de maïs, et certaines régions, comme l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, risquent d'être encore plus vulnérables aux hausses de prix.

Pour accroître la résistance du système alimentaire mondial, l'ONG préconise une augmentation de l'investissement public dans l'agriculture, la capitalisation par les pays développés du Fonds vert pour le climat, et plus généralement des efforts d'adaptation mais également d'atténuation du changement climatique.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : Oxfam

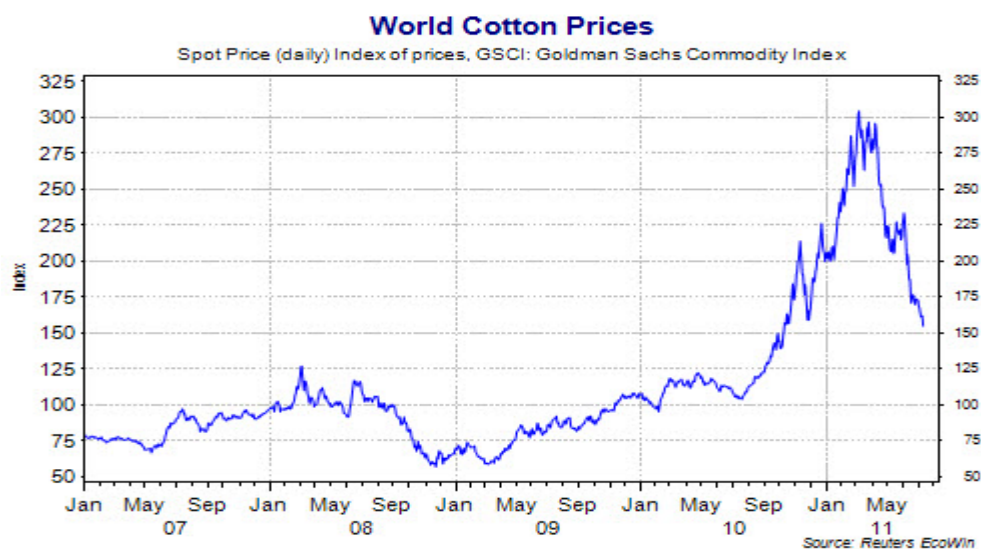
<http://www.oxfam.org/en/grow/reports>

Aux États-Unis, une actualité chargée en matière de limites de position

Le 25 septembre dernier, la CFTC, le régulateur américain des marchés dérivés de matières premières, a rendu public le paiement par la société Sheenson Investments Ltd., basée en Chine, d'un montant de 1,5 million de dollars (amendes et dommages) au titre des positions excessives prises par cet opérateur sur les marchés de l'huile de soja (février-mars 2009) et surtout du coton (janvier-juillet 2011). Il s'agit d'une des plus importantes sommes jamais versées à ce titre.

Sur le contrat coton n°2 (ICE), à plusieurs occasions, la société Sheenson et son fondateur M.Ge ont violé les limites établies par la CFTC, tant les limites *all month* (dépassement de près de 8%) que les limites *single month* (dépassement de plus de 17%). Reuters estime que l'ensemble des positions détenues sur le coton par cette seule société à cette période à une valeur notionnelle de 510 millions de dollars. La société Sheenson a ainsi détenu à elle seule près d'un huitième des positions ouvertes sur contrats et options sur coton.

Ces faits jettent une lumière nouvelle sur la flambée constatée sur ce marché début 2011 (graphique ci-dessous). Une flambée que les analystes avaient peine à expliciter par les seuls fondamentaux de marché.



Deux jours plus tard, le 27 septembre, la CFTC indiquait cette fois que la banque JP Morgan Chase était contrainte de verser 600 000 dollars également pour cause de dépassement des limites fédérales sur le coton (à l'automne 2010). Dans ce second cas, l'enquête a mis en cause une défaillance du système de surveillance automatique des limites. Ce même jour, la banque Australia and New Zealand Banking Group Ltd était elle aussi contrainte de verser 350 000 de dollars d'amendes pour des positions excessives sur blé et coton.

Pierre Claquin, Centre d'études et de prospective

Source : CFTC <http://www.cftc.gov/PressRoom/PressReleases/GeneralPressReleases/index.htm>

Remise en cause des avantages économiques de l'agrandissement des exploitations laitières

Une équipe de chercheurs de l'université de Wageningen (Pays-Bas) vient de publier un rapport relatif à l'impact de l'agrandissement des exploitations laitières sur leurs performances économiques, portant non seulement sur les Pays-Bas mais aussi sur des bassins européens concurrents (dont Allemagne, Danemark, France, Royaume-Uni). Les exploitations laitières analysés ont été séparées en deux groupes sur la base d'indicateurs économiques de revenus et de trésorerie : comparaison des 25% d'exploitations dont l'agrandissement a été le plus économiquement réussi (*successful growers*) et des 25% d'exploitations dont l'agrandissement a été le moins réussi.

Ces comparaisons montrent que les *successful growers* sont des exploitations qui se sont agrandies moins vite que les autres et qui ont relativement moins investi (montant des investissements ramenés au kg de lait produit), sachant qu'aux Pays-Bas, sur 2001-2009, en moyenne, les investissements étaient de 8 €/100 kg pour les exploitations considérées comme « petites » (moins de 350 000 kg de lait) mais de 18 €/100 kg pour les « grandes » (plus de 750 000

kg de lait). Elles sont moins endettées que les autres exploitations (toujours en ramenant l'indicateur en volume produit) et ont donc des charges financières inférieures.

Les comparaisons européennes conduisent à souligner le haut niveau d'investissement des exploitations danoises et néerlandaises, lié au prix élevé des quotas que les producteurs ont dû acquérir, mais aussi aux niveaux élevés d'investissement dans le foncier et les bâtiments. Le niveau d'endettement aux Pays-Bas et au Danemark est de plus de 1 €/kg de lait, soit le double des autres pays étudiés.

Le rapport souligne finalement la fragilité des exploitations qui se sont rapidement agrandies et ont un niveau d'endettement élevé face à tout retournement de conjoncture, avec des problèmes de liquidités en cas de baisse du prix du lait. Et cette fragilité est vraie pour les 25% d'exploitations laitières néerlandaises à l'agrandissement moins réussi, mais aussi pour les 25% de *successful expanders*, contrairement à leurs homologues en France, Allemagne et au Royaume Uni.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Source : Wageningen
<http://edepot.wur.nl/222596>

Les nouvelles propositions de l'Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF)

Après deux phases de consultation, l'AEMF a publié le 27 septembre ses propositions de « standards techniques » destinés à préciser certains articles du tout récent règlement sur les produits dérivés de gré à gré, les contreparties centrales et les référentiels centraux (règlement 648/2012 dit « EMIR »). Ce règlement impose notamment la transparence sur les transactions de gré à gré (*over the counter* en anglais ou OTC) et la compensation pour les dérivés OTC suffisamment liquides.

Pour les opérateurs des marchés dérivés de matières premières agricoles, les principales propositions de l'AEMF sont la définition de la notion de « couverture » (les opérations visant à se prémunir du risque prix de l'activité commerciale, ces opérations étant exemptées de l'obligation de compensation) et la définition du seuil au-delà duquel la compensation s'impose également aux entreprises commerciales.

Le seuil retenu est fixé pour les dérivés de matières premières à 3 milliards d'euros de valeur notionnelle. Pour qu'une entreprise non financière ou « commerciale » soit astreinte à l'obligation de compensation sur ses transactions de gré à gré, sa position, nette des opérations de couverture, doit donc dépasser le seuil ainsi fixé.

Les propositions de l'AEMF détaillent également les informations qui devront être transmises, pour chaque transaction, aux référentiels centraux (structures collectant ces données) qui devront eux mêmes communiquer publiquement et de manière hebdomadaire les positions ouvertes et les volumes échangés par grandes classes d'actifs.

Pierre Claquin, Centre d'études et de prospective

Source : AEMF
http://www.esma.europa.eu/system/files/2012-600_0.pdf

RECHERCHE

De nouvelles menaces pour la santé liées à l'usage d'antibiotiques chez le bétail

L'usage des antibiotiques en élevage fait face à des contrôles de plus en plus stricts liés aux risques de développement de résistances à des antibiotiques majeurs en médecine humaine. Mais une nouvelle étude, menée par des chercheurs des universités de Copenhague (Danemark) et de Cork (Irlande), donne à penser que même en respectant les limites imposées par les règlements des États-Unis et de l'Union européenne, l'usage d'antibiotiques chez le bétail peut compromettre la salubrité de produits de charcuterie fermentée tels que salami et pepperoni.

La fabrication de ces charcuteries implique l'inoculation de la chair à saucisse avec des bactéries productrices d'acide lactique, afin de sécuriser la fermentation en neutralisant les bactéries pathogènes susceptibles d'être présentes dans la viande crue. En rajoutant à l'inoculum de bactéries lactiques des antibiotiques (oxytétracycline ou erythromycine) ainsi que des bactéries pathogènes (*E.coli* O157 H7 et *Salmonella enterica*), les chercheurs ont constaté que les germes lactiques ne se développaient pas, contrairement aux germes pathogènes.

Les équipes souhaitent pouvoir travailler avec les industriels afin de développer des cultures de bactéries productrices d'acide lactique capables de résister à de faibles concentrations d'antibiotiques. Les antibiotiques sont interdits en tant qu'additifs dans l'alimentation animale sur le territoire communautaire mais sont autorisés en tant que médicaments vétérinaires. Aux États-Unis, leur usage en alimentation animale reste autorisé, mais la FDA a établi en 2012 des recommandations incitant les éleveurs à le limiter.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Sources : Revue *mBio* <http://mbio.asm.org/content/3/5/e00190-12>

ADIT <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/69902.htm>

FAITS PORTEURS D'AVENIR

Des salades de proximité qui poussent sur le parking des restaurants

Une société japonaise a conçu un dispositif permettant de produire en ville des salades en grande quantité. L'« agri-cube » utilise des technologies de pointe en matière d'hydroponie, d'éclairage et de contrôle du milieu. Selon les concepteurs, l'appareil qui occupe une surface de 10 m², permettrait de produire 10 000 laitues par an, pour un coût de production de 0,35€ par pièce, principalement dû aux dépenses énergétiques (lumière, température) et d'engrais. Il n'intègre pas l'investissement initial qui est considérable : plus de 50 000€.

L'appareil est conçu pour la culture de divers légumes à feuilles, et de certains légumes à racine tels que les radis. Ces espèces sont en effet adaptées à la production en masse et de manière automatisée, l'objectif poursuivi étant qu'aucune qualification ne soit requise pour gérer la production. Les promoteurs de cette technologie considèrent qu'elle intéresse particulièrement les restaurants et les établissements tels que les hôpitaux.

Aux États-Unis plusieurs entreprises fonctionnent déjà sur un modèle similaire d'agriculture urbaine. La société Podponics, par exemple, a reçu cette année un prix de l'innovation de l'État de Géorgie. Cette start-up, qui produit des salades en ville et les distribue aux restaurants du quartier,

a été récompensée pour le caractère innovant de son système, qui permet de produire tout au long de l'année, à une densité beaucoup plus élevée qu'en plein champ, et en supprimant les risques liés aux aléas climatiques et sanitaires.

Sur son site, la société met en avant l'intérêt environnemental de ce modèle. À une « agriculture traditionnelle », qu'elle décrit comme dépendante des pesticides, avec une grande distance entre producteur et consommateur, et source de gaspillages, elle oppose une « agriculture du futur » de proximité (la production se fait là où se trouve le consommateur), moins polluante (sans pesticides, maîtrise de la consommation d'eau et d'engrais), et qui n'utilise pas de surfaces arables. Principale ombre au tableau : la consommation énergétique que ce système exige.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Sources (et vidéo de démonstration) : Civilisations 2.0

<http://civilisation2.org/blog/2012/08/29/agri-cube-une-solution-complete-pour-la-production-hydroponique/#!/prettyPhoto>

Podponics <http://www.podponics.com/content/podponics-named-tag-top-40-innovative-technology-company>

Supermarchés virtuels, dans le métro ou à la maison

Après l'avoir testé dans le métro de Séoul, le distributeur Tesco a inauguré en août 2012 la première épicerie virtuelle du Royaume-Uni, à l'aéroport de Gatwick. Pendant deux semaines, 10 écrans ont été installés en salle d'embarquement, présentant les photos des produits que les clients pouvaient scanner afin de se faire livrer chez eux, à leur retour.

Peapod, distributeur en ligne en partenariat entre plusieurs entreprises de distribution américaines, met également à la disposition des habitants de Chicago et Philadelphie les moyens de passer leur commande en ligne dans les stations de métro et train. De la même façon, en Espagne, Sorli Discua a ouvert son magasin virtuel dans le métro de Barcelone. Enfin, tout récemment, Carrefour a testé un dispositif similaire en gare de Lyon-Part-Dieu et gare du Nord à Paris.

Parallèlement, Tesco a annoncé le lancement d'un magasin virtuel immersif en 3D qui s'appuie sur deux technologies : la TV connectée et la Kinect de Microsoft. Le consommateur pourra, de chez lui, se promener dans des rayons virtuels (et personnalisés) et sélectionner les produits pour qu'ils s'ajoutent automatiquement au panier d'achats.

Un avant projet a été dévoilé par Keytree : <http://www.youtube.com/embed/KnXxOCUgQAY>

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Sources : Guardian

<http://www.guardian.co.uk/business/2012/aug/07/tesco-virtual-supermarket-gatwick-airport>

<http://www.prnewswire.com/news-releases/peapod-transforms-chicagos-state-and-lake-tunnel-into-virtual-grocery-store-150157015.html>